

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

1878

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

F. R M I N H. P R O U L X.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à

F R M I N H. P R O U L X, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions
 rales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec
 ont bien voulu se charger de l'agence de la
 "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT :
\$1 PAR AN

SOMMAIRE

Recue de la Semaine : Nouveaux détails sur le traité de Berlin. — Mémoire des représentants de la Pologne russe présenté aux plénipotentiaires du congrès de Berlin. — Attachement du regretté colonel Allet, du régiment des zouaves pontificaux, au souverain pontife Pie IX. — Proclamation quant à la dissolution du Parlement du Canada. — La présentation des candidats comme députés à la Chambre des Communes aura lieu le 10 septembre prochain et la votation le 17 septembre ; ce qu'il convient de faire pendant cette lutte électorale. — La nouvelle société de colonisation établie à Montréal demande l'appui de la Corporation de cette ville pour effectuer son œuvre de colonisation, afin de pouvoir sauver de la misère un grand nombre d'ouvriers qui sont sans ouvrage. — Plusieurs familles de la ville de Québec se rendent au Saguenay, pour s'y établir sur des terres ; avantages offerts dans ce canton ouvert à la colonisation. — Quatorze cours de magistrats de district abolies. — Mort du très-regretté M. Isidore Donost, ancien et premier curé de Ste. Hélène de Kamouraska.

Courrier Agricole : Conservation des oiseaux ; importance d'une association des écoles primaires, dans nos campagnes, pour la défense des oiseaux utiles et la destruction des insectes nuisibles ; les oiseaux amis de l'agriculture ; notes sur les ennemis de l'agriculture ; de quels insectes se nourrissent nos différents oiseaux.

Sujets divers : L'aménagement des forêts ; étude sur la sylviculture, par l'Hon. M. H. G. Joly, empruntée au "Rapport de l'Honorable M. C. A. P. Pelletier, ministre d'agriculture du Canada, pour 1877." — Conseils aux jeunes cultivateurs.

Choses et autres : Le doryphora ou barbeau à patates en France. — Fromagerie à la Bale du Febvre ; ses succès.

Recettes : Emploi de la chaux pour blanchir les clôtures, etc. — Paratonnerre avec de la paille.

REVUE DE LA SEMAINE

Le traité de Berlin est maintenant un fait accompli. La signature du gouvernement français a été envoyée à Berlin le 35 juillet.

L'Autriche occupe l'Herzégovine et la Bosnie depuis le 23 juillet ; elle a adressé aux habitants une proclamation qui assure à tous une pleine protection et sécurité pour leurs droits civils et religieux.

On avait annoncé que les habitants de ces provinces refuseraient d'obéir au gouvernement autrichien ; mais il est douteux que ces velléités persistent devant l'attitude ferme et l'administration bienveillante et protectrice qui s'installe en ce moment.

En Angleterre les ovations décernées à M. Disraeli et à Lord Salisbury triomphent facilement de la violente opposition de M. Gladstone et son parti.

Dans le débat qui a eu lieu à la Chambre des Communes d'Angleterre, lord Salisbury a déclaré que l'Angleterre tenait beaucoup à garder de bons rapports avec la France, et que pour gage de ces bons rapports, le cabinet trouverait bon que la France prit le protectorat de la Tunisie ; mais, comme nous l'avons déjà dit, le gouvernement français a cru ne pouvoir accepter, au moins immédiatement, de peur d'attirer à la France des désagréments du côté de l'Italie qui seraient loin d'être compensés par cette occupation.

Le gouvernement français ne saurait être blâmé d'un tel scrupule, qui lui est commandé par la triste situation de la France vis-à-vis de l'Europe. La France se souvient de son abandon par l'Angleterre en 1870, et elle hésite à croire qu'elle serait plus généreuse au cas où la France aurait besoin du secours de l'Angleterre vis-à-vis de l'Allemagne. — Le parti qui gouverne aujourd'hui en Angleterre répond à cela qu'il est l'adversaire de la politique des Gladstone et des Russell qui ont abandonné la France en 1870, et que sa politique à lui veut au contraire que la France soit une alliée puissante et efficace dans la lutte inévitable que l'Angleterre aura à soutenir un jour ou l'autre contre la Russie ou l'Allemagne.

PRIERE A NOS LECTEURS DE PAYER AU PLUS TOT.

Aujourd'hui, les meneurs italiens se taisent. L'Autriche leur fait peur, parce qu'elle leur refuse tout appui.

Les plénipotentiaires du congrès de Berlin ont reçu d'un des représentants de la Pologne russe un mémoire qui expose, dans un langage très-modéré, le monstrueux régime d'oppression et de persécution pratiqué par la Russie contre ses sujets polonais, au mépris des engagements pris par le czar Alexandre dans les traités de 1815. Plus de 100 mille sujets polonais subissent en Sibirie les rigueurs de ce régime odieux, qui a pour but de convertir par la force la nation polonaise au jong religieux du czarisme moscovite.

Le mémoire polonais, après avoir énuméré les crimes et les vexations de toute nature dont sont victimes les prêtres et les laïques déportés en Sibirie, termine par les demandes suivantes :

“ Considérant que l'état actuel des Polonais, ceux de la Galicie exceptés, est une violation continuelle, non-seulement des droits de la nation, mais encore des lois de l'humanité; considérant que cet état crée par là même un danger pour les sociétés comme pour les gouvernements de l'Europe et même pour la Russie; considérant que les Polonais ont des droits nationaux non moins sacrés que ceux des peuples de la péninsule des Balkans; considérant enfin que leur valeur morale et sociale n'est point au-dessous de celle des races qui demandent la protection du Congrès, nous recommandons cet exposé à l'appréciation des hommes éminents réunis au nom des princes et des peuples.

A cette voix d'un peuple indignement opprimé depuis près d'un siècle les hommes d'Etat ont fait comme toujours la sourde oreille; ce qui prouve que leurs sympathies pour les peuples plus ou moins opprimés par les Turcs sont une comédie politique comme une autre, et que la voix égale de l'intérêt est la seule qui se fasse entendre et obéir dans les rangs diplomatiques. Ce que l'on peut dire des souverains s'applique également aux révolutionnaires; eux aussi seront sourds à la voix des victimes du czarisme russe; ils n'ont de sympathies que pour les factions qui renverraient leurs gouvernements et assurément leurs voix.

Il y a, qu'une voix en ce monde, qui s'élève en faveur des polonais, c'est la voix du Pape; c'est à l'exemple de son prédécesseur Pie IX de sainte mémoire, que le Pape Léon XIII vient d'élever la voix en faveur de ce peuple opprimé et persécuté. Cette voix, comme celle de Pie IX, cite aujourd'hui dans le désert; mais si le présent est aux passions politiques, l'avenir est à Dieu. Les catholiques du monde entier sont avec le Polonais qui protestent et qui espèrent avec la voix qui cite dans le désert, pour eux et pour les droits de la justice et de la vérité éternelle.

— Un journal français “ l'Union de Paris,” parlant de la mort du regretté général Allet s'exprime ainsi : “ Il y a treize ans bientôt, le général Lamoricière fut trouvé mort au pied de son lit tenant à la main son crucifix : Eh ! bien, la Providence gardait au colonel la même mort de prédestiné. Une apoplexie l'a foudroyé pendant qu'il récitait sa prière du soir et on l'a trouvé étendu dans sa chambre, son chapelet à la main.”

“ Le colonel avait reçu de la mort de Pie IX une profonde atteinte. Attendant sans cesse la restauration du Souverain Pontife Pie IX qui possédait toute son âme, il sentit se briser le lien le plus fort de sa vie. Il avait dit à son frère : “ Si le Pape vient à mourir, je n'irai pas loin.”

“ Tous les paysans de la contrée répètent : “ C'est Pie IX

qui est venu le chercher.”

“ Comme au milieu de ses zouaves, le colonel Allet cherchait dans sa retraite, à se faire aimer et toujours avec la même simplicité; aussi dès que sa mort a été connue, toutes les Eglises du Haut-Valais ont sonné les glas funèbres. Plus de deux mille montagnards sont venus escorter son cercueil sur lequel flottait le drapeau jaune et blanc du Pape. Le général de Charette et plusieurs officiers du régiment des zouaves assistaient aux obsèques.”

— Un extra du *Canada Gazette*, journal officiel de la Puissance du Canada, en date du 17 août, contient trois proclamations : la première décrète la dissolution du présent parlement du Canada; la deuxième déclarant que des ordres ont été donnés pour l'émanation des writs pour convoquer un Parlement dans la Puissance, ces writs seront, en date du 17e jour d'août et retournables le 21e jour de novembre prochain; la troisième proclamation convoquant la Chambre des Communes de se réunir à Ottawa, jeudi le 21e jour de novembre, mais non pour la dépeche des affaires.

Les journaux annoncent qu'une proclamation portant la même date, 17 août, fixe les élections générales, comme suit : La présentation des candidats le 10 septembre, et la votation le 17 septembre prochain.

Les tournées électorales qui se faisaient dans plusieurs endroits précédemment n'avaient, prochainement ces élections que les gens paisibles voient, arriver avec crainte, quoique l'on doive désirer qu'elles se fassent pour le plus grand bien de la population. Dans nos campagnes surtout, elles laissent après elles, et pendant si longtemps des traces de divisions souvent même ineffaçables au milieu des familles, que nous les voyons arriver avec crainte et tremblement; on abuse tant de la liberté de la presse, et du don de la parole pour souvent tromper le paysan, qu'au lieu d'éclairer les esprits sur la véritable situation du pays, on les rends parfois déçus, si même on ne les égare pas. On en a fini enfin avec l'achat des consciences qui se pratiquait largement dans les deux partis, qui se disputent la victoire, une fois sage y a porté remède. Tâchons donc de remédier à ce mal aussi nuisant qui porte la désunion parmi les électeurs; ayons recours au remède le plus efficace, celui d'une discussion libre, sans entrer dans des attaques personnelles comme c'est souvent le cas.

La mission de la *Gazette des Campagnes* n'est pas de parler politique, mais comme journal agricole c'est son devoir de travailler à faire disparaître cette désunion toujours si préjudiciable aux intérêts de l'agriculture; quand à l'occasion d'affaires politiques, parce que chacun n'est pas du même parti, parce qu'on n'envisage pas les questions politiques au même point de vue, parce qu'on ne vote pas pour un candidat plutôt que pour un autre, nos institutions municipales, nos corporations scolaires, et nous dirons même nos sociétés d'agriculture souffrent, il nous est bien permis de faire écho avec ceux qui désirent l'union. Si pendant les élections nous nous traitons en frères, en amis, nous aurons parmi nous cette paix toujours si désirable au bon fonctionnement de nos institutions municipales, scolaires, etc.

Nous livrons à la considération de nos lecteurs les excellentes remarques suivantes de M. l'écrivain du *Courrier du Canada*, avec l'espérance que nous en ferons chacun notre profit :

“ L'animation qu'apportent les amis de chaque parti à soutenir leur cause et leurs amis, donnent souvent lieu à des disputes et à des chicanes déplorable, se terminant quelquefois par des rixes sérieuses et scandaleuses.

" Il devrait être accepté comme règle invariable, par tous les partis, que la discussion soit libre dans toutes les assemblées publiques. Nous sommes un peuple intelligent, alors écoutons les adversaires comme les amis afin de nous mettre en position de juger impartialement et avec connaissance de cause, des faits, des actes et des événements politiques qui sont soumis à notre considération.

" Une discussion libre, respect pour tous, ordre et tranquillité, voilà ce que nous recommandons aux électeurs de notre province, pendant la grande lutte politique qui commence.

" Une telle conduite fera honneur à notre population, prouvera son intelligence des affaires, et le désir qu'elle a de se mettre au fait de l'administration de la chose publique.

" Les orateurs politiques devraient se limiter à traiter exclusivement les questions politiques, évitant tout langage injurieux, et les personnalités de toutes sortes.

" Par ce moyen, la lutte sera belle, loyale, et les électeurs, quoiqu'ils soient divisés d'opinion, auront moins de haine les uns contre les autres.

" La presse entière de notre province exercera, espérons-le, une influence conciliatrice sur ses lecteurs, leur conseillant de ne point avoir recours à la violence, au désordre, au tapage.

" Nous avons remarqué que, dans les autres provinces, la discussion publique est bien plus libre qu'ici, au moins les journaux ne mentionnent jamais qu'à telle assemblée tel ou tel orateur n'a pu parler, a été chassé, poursuivi, etc. Non, le peuple de ces provinces comprend que son intérêt est d'entendre les deux partis, afin de les apprécier avec justice. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans la province de Québec ?

" Pourquoi avons-nous ici ces tapageurs, ces bullies, ces caillés, qui sont engagés pour élogier les adversaires, orateurs publics ou électeurs ?

" Ce genre de lutte est méprisables, et indigne d'une population honnête.

" C'est un malheur de faire connaître à ces individus du pays leur force brutale.

" Chaque parti les a employés dans les luttes passées, l'un contre l'autre, sous le prétexte de protection !

" Nous répudions ces moyens, car ils répugnent à tout homme sincère, honorable et indépendant, qui veut pouvoir librement exercer ses droits de citoyen.

" Laissons les électeurs libres dans les assemblées, éloignons ces organisations de bullies, et tout ira bien.

" Voilà les quelques remarques que nous avons cru de notre devoir de faire dès le début de la grande lutte électorale fédérale, dans l'intérêt de tous les partis, et pour l'honneur de notre population.

" Nous prions toute la presse de Québec de se joindre à nous pour obtenir ce résultat."

— A une assemblée du comité de finance de la Corporation de la ville de Montréal, le 16 août courant, ce comité reçut une députation composée de l'Hon. Juge Coursolet et de M. Bourrasse et David, de la part des citoyens de Montréal, dans le but d'obtenir un montant d'argent pour promouvoir la colonisation de nos terres par les ouvriers de nos villes qui sont sans emploi. M. Bourrasse explique aux MM. du Comité l'origine de ce mouvement et dit qu'ils se sont entendus avec le Gouvernement de la Province de Québec qui donne des terres à des conditions très-faciles, \$30 par 100 arpents payables en dix ans, sans intérêt, ce paiement ne devant commencer qu'à l'expiration des cinq premières années. Le Gouvernement de Québec s'est engagé de plus à payer deux tiers du montant souscrit. Le Con-

seil de la Corporation de Montréal payant un tiers elle espère que dans quelque temps, le public de Montréal aidant pour sa part, une somme de \$60,000 pourra être souscrite. Les citoyens de Montréal se proposent de souscrire \$20,000, si le Conseil de ville de Montréal accorde le même montant.

— Un certain nombre de familles de Québec, sont parties dernièrement pour aller s'établir au Saguenay. Elles n'ont eu qu'à se louer de la générosité de la compagnie de navigation du Saint-Laurent qui les a transportées avec leurs amenagements pour la moitié du prix ordinaire. Cette compagnie contribue donc pour sa bonne part à favoriser ce mouvement de la colonisation sur les terres fertiles du Saguenay; elle s'est acquise la reconnaissance de tous les amis de cette œuvre patriotique: nous l'en félicitons.

On ne saurait trop encourager les ouvriers de Québec qui sont réellement disposés à se faire cultivateurs, qui sont disposés à faire face aux contrariétés que l'on rencontre dans le défrichement d'une terre, par un travail opiniâtre et parfois ardu, à se diriger de ce côté où ils sont sûrs de trouver des terres fertiles et une prospérité relative avec du travail et un peu de courage. Le Révd. M. Joseph Lizotte, qui vient d'être nommé curé à Robertval, et qui arrive d'une promenade au Saguenay, fait beaucoup d'éloges de ces endroits, et nous rapporte qu'entre autre la récolte du blé, s'il ne lui arrive aucun accident jusqu'au temps de la moisson des blés, dépassera celle des années précédentes. Le 29 juillet dernier, il y a un colon qui a mangé du pain fait avec de l'orge de la nouvelle récolte.

Si l'espace nous le permettait nous publierions des faits qui nous ont été rapportés par le Révd. M. Lizotte, et qu'il a recueillis des colons eux-mêmes, il y a quinze jours, démontrant que ce canton est privilégié quant à la grande fertilité de son sol qui est d'un rendement presque fabuleux; nous n'en citerons qu'un seul: Un cultivateur de St. Jérôme a récolté 105 minots de blé seiglé, provenant de la semence de blé. Il est vrai que tous les cultivateurs n'obtiennent pas les mêmes bons résultats; celui qui donne à ses champs toute l'attention convenable, qui entretient ses fossés, qui fait des rigoles, afin que l'eau ne croupisse pas sur les planches de son champ, etc., est certain d'être compensé au centuple pour son travail: là où il y a négligence, il est facile de s'en apercevoir.

— En vertu d'un ordre en Conseil que le Gouvernement de la Province de Québec vient d'adopter, quatorze cours de magistrats de district se trouveront abolies le 1er septembre prochain. Quatre cours sont mainteues: celles de Chicoutimi, d'Outaouais, de Rimouski et de Sherbrooke. Les magistrats démis de leur charge recevront leur salaire jusqu'au 1er octobre prochain. Les shérifs des districts où ces cours sont abolies ont le pouvoir d'entendre toutes les causes qui étaient du ressort de ces cours. On dit que l'épargne réalisée par ce changement est de \$22,000.

MORT DU REVD. M. ISIDORE DOUCET.

Au moment où nous mettons sous presse, nous apprenons la mort du Révd. M. Isidore Doucet, ancien curé de Ste. Hélène de Kamouraska.

Les paroissiens de Ste. Hélène ont réclamé comme une faveur que le corps de ce très-dévot prêtre fut déposé dans l'église de cette paroisse dont il a été le premier curé. Nous sommes priés d'annoncer que le service funéraire aura lieu à Ste. Hélène samedi prochain.

CAUSERIE AGRICOLE

CONSERVATION DES OISEAUX.

17—

Dans presque tous les pays, on commence à comprendre qu'il est absolument nécessaire de conserver les oiseaux, qui seuls peuvent débarrasser les récoltes de tous ces insectes nuisibles qui causent de si grands dégâts, dans les jardins, dans les champs, même dans nos forêts. Pour la Province de Québec, il y a une loi spéciale pour la conservation et la protection des oiseaux utiles à l'agriculture. Jusqu'à ce jour, les cultivateurs dans la plupart des paroisses de nos campagnes, n'attachent pas grande importance à cette loi; le plus grand nombre ne prennent aucune mesure spéciale pour la faire mettre à exécution: ils ne s'opposent pas à la destruction de ces utiles animaux; ils ne font pas connaître à leurs enfants tous les services que rendent ces intéressantes petites bêtes, et le mal va toujours en empirant. Ainsi voyons-nous les oiseaux de toutes espèces disparaître, et le nombre des insectes s'accroître. Depuis deux ans nous faisons une collection d'insectes, et cet été nous avons constaté l'apparition d'une quinzaine d'insectes que nous n'avions pas vus au paravant. L'un d'eux, c'était le *Doryphora*, et cet été ce sont des insectes d'un genre nouveau qui n'avaient pas encore fait leur apparition dans notre localité.

Quelques hommes intelligents et dévoués à l'agriculture se sont mis à l'œuvre dans le but de nous faire connaître les oiseaux utiles, afin de parvenir à leur conservation et par ce moyen en multiplier l'espece. M. Pallé L. Provancher, rédacteur du *Naturaliste Canadien*, a publié un volume intitulé "Les oiseaux insectivores et les arbres d'ornement et forestiers" dans lequel cet écrivain fait une mention de nos différentes espèces d'oiseaux destructeurs des insectes nuisibles. Malheureusement ce petit traité n'a pas atteint ceux auxquels il était destiné, les cultivateurs et plus particulièrement les jeunes gens qui fréquentent les écoles de nos campagnes; ce volume devrait être réimprimé sous petit format et distribué gratuitement dans les écoles, car les enfants malheureusement, grâce à l'insouciance des parents, sont les principaux agents de la destruction de nos oiseaux insectivores.

C'est donc des écoles que doit provenir le remède: il faut intéresser les enfants à cette œuvre. Afin d'y arriver on a employé différents moyens, surtout en France. A Soisson on a établi une "Association des écoles primaires pour la défense des oiseaux utiles et la destruction des insectes nuisibles." A la demande de la société d'agriculture de cet endroit un tableau a été recueilli et mis en ordre. Ce tableau, auquel sont joints des statuts et des notices fort intéressantes, a été adressé à la société protectrice des animaux et a reçu son entière approbation.

Nous croyons utile de donner ici un résumé de ce tableau que le manque d'espace nous empêche de reproduire en entier. Les sociétés d'agriculture qui voudraient établir une semblable association dans leur localité pourraient avantageusement en tirer profit.

Ce tableau porte pour titre: *Paix et protection aux oiseaux, défenseurs de l'agriculture.* Il est divisé en quatre colonnes: à gauche sont placées des notes sur nos amis; à droite, des notes sur nos ennemis; dans les colonnes du milieu se trouve la nomenclature de nos amis et de nos ennemis.

Les notes sur nos amis sont ainsi conçues:

La Divine Providence a établi la plupart des oiseaux comme les défenseurs de l'homme contre ses ennemis les plus nombreux, les plus invisibles, les plus inaccessibles à ses coups. Elle leur a donné une vue perçante qui leur permet de découvrir, même à une grande distance, les insectes les plus petits; des ailes rapides pour les chercher au loin, des becs vigoureux pour briser leur cuirasse ou leur retruite.

Arrivent ensuite quelques détails curieux que nous croyons nécessaire de reproduire ici:

Le *luse* mange en un an plus de 4 000 rats, souris, mulots.

Le *hibou* et la *chouette* ont les mêmes appétits, et, en outre, ils détruisent les insectes nocturnes.

La *caïte* le *râle* et la *perdreix* mangent des vers de terre.

Le *coucou* se nourrit de larves et d'insectes, de sauterelles, même de chenilles velues, que les autres oiseaux n'attaquent pas.

Si le *chardonneret* creuse parfois des dommages, il prévient la dispersion de la graine de chardon.

Le *tourneau*, le *merle*, la *grive*, avalent par million, dans une année, les insectes nuisibles.

La *fauvette* chasse dans l'air les mouches, les pucerons, les petits scarabées.

Le *loulouette* s'attaque aux vers, aux grillons, aux sauterelles.

A son déjeuner et à son souper, le *martinet* consomme jusqu'à 800 insectes.

Le *hirondelle* fait aux insectes une guerre aussi active.

C'est par centaines qu'il faut compter les chenilles apportées par la *mésange* à sa jeune famille.

Le *moineau* fait une guerre active au ver blanc, au hanneton.

Dans une chambre, un *rouge queue* peut prendre 600 mouches en une heure.

Le *rossignol* est un grand destructeur de larves, de coqsus et de scolytes.

Vingt *bergeronnettes* purgent de charançons un grenier à blé.

Quand le *pieu* ou *pic* frappe de son bec vigoureux l'écorce des arbres, c'est qu'il est à la chasse des coqsus et des scolytes.

Le *rannau* défend les constructions navales contre le taret, mollusque qui perce les bois submergés, les pilotes.

Protégez le *carabe doré*, appelé aussi *jardinière-couturière*, qui fait une chasse intéressante aux lombrics et aux chenilles;—la *ccicelle* ou *bête à Dieu*, qui dévore des quantités énormes de pucerons; le *hérisson*, qui fait sa nourriture habituelle d'insectes, de vers et de hannetons;—le *crapaud*, qui a les mêmes appétits.

Traitez avec bienveillance la *chouette*, qui débarrasse vos greniers des rongeurs redoutables pour vos provisions.

Défindez les oiseaux qui, par leurs chants harmonieux répandent la vie et la gaieté dans nos jardins et nos campagnes.

Voici maintenant les notes sur nos ennemis:

Par leur nombre incalculable, par leur prodigieuse fécondité, par leur appétit dévorant, par les armes puissantes dont ils sont pourvus, par leur petitesse qui les dérober à nos poursuites et même à nos regards, la plupart des insectes sont les plus redoutables destructeurs du don aine de l'homme.

Les insectes sont puissamment armés pour la destruction: ils rongent, ils percent, coupent et excitent les parties ligneuses

les feuilles, les fruits et les graines de nos arbres les plus précieux; ils causent aux producteurs des céréales des pertes immenses; ils attaquent avec acharnement aux racines, aux tiges, aux feuilles et aux graines légumineuses; ils n'épargnent pas davantage nos crucifères les plus utiles; de plus ils se multiplient d'une manière effrayante; quelques-uns pondent jusqu'à 3000 œufs par an. Enfin la plupart, en raison de leur ténuité, de leur instinct, se dérobent presque entièrement à nos recherches.

En une année, un seul couple de charançons peut produire, en diverses générations, le chiffre effrayant de 25,000 individus. La larve du charançon pénètre dans un grain et en fronge l'intérieur à mesure qu'elle grossit.

Le hanneton n'est pas moins redoutable; il vit de trois à quatre ans avant de se métamorphoser en nymphe. Sa femelle pond 60 à 80 œufs qu'elle dépose en terre et d'où sortent les larves ou vers blancs. A l'état de vers blanc, le hanneton dévore les racines de toutes les plantes basses: graminées, fraisiers, oseille, laitue, trèfle, etc. et, plus tard, quand il a grossi, les racines des jeunes arbres; devenu insecte parfait, il dépouille de leurs feuilles les arbres fruitiers et les espèces forestières.

Le hanneton en grand peut seul prévenir la multiplication et les dégâts de ce malfaiteur. Noyé dans l'eau de chaux, il constitue un excellent engrais.

Les vraies chenilles naissent des œufs de papillons et donnent naissance à des papillons. Elles se nourrissent de matières végétales; leur voracité est si grande que plusieurs consomment chaque jour le double de leur poids. Les poils de la chenille velue pénètrent dans l'épiderme et y causent des démangeaisons.

Le scolyle destructeur, rongeur de bois, en y pratiquant des galeries qui interceptent la circulation de la sève et déterminent parfois la mort du végétal. Ses larves produisent les mêmes ravages après leur éclosion. Le cossus du chêne est l'auteur de dégâts semblables.

Le puceron lanigère pique l'épiderme des pommiers, absorbe la sève et cause des croissances qui grossissent chaque année et font périr l'arbre.

L'œstre introduit ses œufs sous la peau des animaux où ses larves trouvent la nourriture et le couvert.

Sous la devise suivante: *La Providence a mis le remède à côté du mal*, c'est à l'homme de protéger ses amis et de poursuivre ses ennemis; se trouvent dans une colonne les noms de nos amis, et en face dans une autre colonne, les noms de nos ennemis dont se nourrit chacun des oiseaux utiles.

Nous donnons ici les noms de nos oiseaux amis; les faisant suivre des noms des insectes ennemis avec lesquels ils se nourrissent, sans donner pour cela la forme d'un tableau à double colonnes.

Nos amis: alouette des champs; se nourrit (nos ennemis) de scéidomye, vers, œufs de fourmis, chenilles, sauterelles; alouette des bois, fourmis, termites; bergeronnette, charançons, mouches, taons; bouvreuil, chenille processionnaire, œstre du bœuf et du cheval; bliant; guêpe; bûle; hibou; chouette; rat; souris; mulot; coucou, chenille velue; chardonnet, graine de charbon, xérone du groseiller; étourneau ou sansonnet, insectes limaçons, limaçons; grande fauvette, nidule du groseiller et du framboulier; fauvette noire, brèche des pois; fauvette babillard, perce-oreille; petite fauvette, pucerons; fauvette des roseaux;

cousins; grise, gros vert, molaire; hirondelle, charançon, chie; vers ou vers du blé; lavandière ou hochepous, mouche; insectes aquatiques; limot, pirale, eumolpe; martinet; insecte; merle, colin, con, limace; mélange, insectes, chenilles; moineau; hanneton et larve de hanneton; moineau; cul-blanc; alouette; puce de terre; pinson; alouette; hanneton; et; œstre; pipit ou pip; cossus; ou; rongeur; bois; scolyle destructeur; roitelet; insectes; cou; vers; ou; gorge; ilpule; ou; teigne; du; blé; vitelle; ver; des; fraise; tourterelle, graines de plantes vénéreuses; vanneau; lar; rêt; laidière; limacon; verdier; chenilles, fourmis; mouches; rats; doré; ou; jardinière, lambric et chenilles; œcouille; ou; bête de Dieu, puceron lanigère.

Comme on le voit, chacun de ces petits animaux à son rôle bien tracé par la nature, il est donc évident qu'en les détruisant on fait disparaître l'harmonie merveilleuse de la création, et il en résulte nécessairement de fâcheux accidents.

Seul, l'homme est incapable de lutter contre les insectes nuisibles, qui causent à l'agriculture d'énormes dommages, s'élevant tous les ans à des sommes fabuleuses.

Il faut respecter les oiseaux, les animaux utiles, et les protéger le plus possible. C'est là une question sociale de la plus haute importance, et de laquelle dépend souvent le prix de revient des denrées alimentaires et des matières premières employées par l'industrie.

Les cultivateurs devraient donc suivre l'exemple donné par les cultivateurs de France, en organisant, dans leur canton, une Association des écoles primaires, pour la conservation des oiseaux utiles à l'agriculture.

C'est par la connaissance de l'utilité des oiseaux que l'on parviendra à faire comprendre aux enfants combien il est utile de conserver et de protéger les oiseaux; c'est par l'éducation qu'on leur inspirera ce respect que l'on témoigne, dans plusieurs pays, aux animaux qui rendent des services si grands et qui deviennent en quelque sorte l'objet d'un culte.

Nous publierons, au prochain numéro de la Gazette des Campagnes, les règlements de cette Société de protection des oiseaux utiles; afin qu'ils puissent guider ceux qui voudraient établir une semblable association dans nos cantons ruraux.

L'aménagement des forêts.

Nous venons de recevoir le rapport de l'Hon. Ministre de l'agriculture de la Puissance du Canada pour l'année 1877. Ce rapport est, en très-grande partie consacré à donner des détails sur l'immigration; mais grâce à la formation d'un Conseil fédéral d'agriculture sous la direction de l'Hon. Ministre d'agriculture, pour la première fois l'agriculture y reçoit sa bonne part, car il y est traité d'une question de grande importance pour le cultivateur: celle de l'aménagement de nos forêts, traité par l'Hon. M. Joly qui nous paraît avoir étudié la question sur tous ses points.

L'Hon. M. H. G. Joly, ministre d'agriculture de la Province de Québec, a voulu soumettre à la considération du nouveau Conseil d'agriculture fédéral, une question qu'il considère être de première importance pour le pays, notamment, pour l'agriculture.

Nous ne sommes plus au temps où l'on avait une foi si naïve dans la croissance spontanée du bois, que chacun trouvait parfaitement juste d'aller dans la forêt voisine chercher ce qui lui

était nécessaire pour son chauffage ou les besoins de construction; pourtant, en 1870, on se rencontre beaucoup de personnes qui veulent bien qu'on laisse à la nature seule le soin de faire à peu près tous les frais de la production.

La culture est aussi nécessaire dans les bois que dans les champs; et quand l'agriculteur et l'horticulteur ont fait tant de progrès pour tirer du sol le parti le plus avantageux, comment ne pas s'étonner que la culture des forêts (la sylviculture) reçoive si peu d'attention?

Les forêts, comme les autres biens que la Providence a répandus sur notre sol, ont leur dessein de l'homme pour développer toute leur puissance productive; la, comme ailleurs, la terre n'est féconde que pour celui qui la cultive. Le tout est de la bien cultiver et il est, en conséquence, désirable qu'on vulgarise l'art autant que possible.

C'est pourquoi nous croyons utile de reproduire ici, dans son entier, le remarquable travail de l'Hon. M. J. Oly, sur la sylviculture, c'est-à-dire l'art de cultiver les forêts.

Voici ce travail que nous empruntons au Rapport de l'Honorable Ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année 1877.

DE L'ÉTAT DE NOS FORÊTS.

Dans la distribution du travail entre les membres du Conseil fédéral d'Agriculture, l'étude sur la sylviculture et nos forêts n'est tombée en partage. C'est une matière difficile et délicate. Par sa grande importance elle eût mérité d'échoir à plus habile que moi; mais le Conseil m'ayant fait l'honneur de me choisir pour la traiter, je le salue et j'essaie de répondre à son désir par un travail que je vais donc chercher à n'être pas trop au-dessous de ma tâche.

Avant d'aborder la question de l'exploitation ou du traitement de nos forêts, il me paraît logique de jeter un coup d'œil sur leur situation actuelle.

Bien que les étendues de terrains boisés appartenant aux particuliers au Canada, soient telles qu'elles soient regardées comme considérables en Europe, je m'occuperai surtout de nos forêts publiques, car ce sont elles qui fournissent la presque totalité de nos bois pour l'exportation. Au surplus, on trouvera assez difficile d'adopter pour ces forêts un régime satisfaisant sans compliquer la question en essayant au-delà de régler l'aménagement des forêts particulières. Il ne faut pas entreprendre trop de choses à la fois.

Nos forêts publiques sont exploitées sous un système de permis imposant une redevance foncière et des droits de coupe.

Elles se composent d'une grande variété d'essences; mais j'appellerai votre attention principalement sur le pin et l'épinette, qui donnent à peu près tout le matériel de nos exportations de bois. Aujourd'hui, en effet, les bois d'essences dures que nous transportons en Europe, notamment les belles qualités de chêne, proviennent pour la plupart des régions des États-Unis qui bordent les grands lacs; il n'en reste plus guère sur notre sol.

Depuis quelque temps, ceux qui s'inquiètent de l'avenir du pays remarquent que nos vastes forêts d'épinettes et de pins se dépeuplent rapidement, et qu'une industrie—leur exploitation—qui nous permet d'exporter annuellement du bois pour plus de vingt millions (près de 27 millions en 1874, 25 millions en 1875 et 20 millions 300,000 dollars en 1876), est menacée d'être prouvée avant peu une déplorable réduction.

Des hommes sages ont déjà jeté le cri d'alarme: nous devons à nos esprits prévoyants, et encore plus à nous-mêmes comme nation, de chercher jusqu'à quel point leurs prévisions pourraient se réaliser.

Cette recherche présente de véritables difficultés. Quand, ces années dernières, l'Angleterre fut si vivement ému par le bruit que sa richesse houillère diminuait avec une effrayante rapidité, elle ne se tint qu'à un point, que ses ingénieurs n'avaient pu saisir: ses terrains houillers, calculé la puissance des gîtes, et montré que le sol de l'île renferme encore assez de combustible minéral pour suffire, durant des siècles, à des besoins toujours croissants.

Mais l'on ne saurait évaluer les ressources des forêts si vastes avec autant de facilité et de précision que celles des gisements de houille, car ces forêts de forêts mortes, car la houille n'est pas autre chose qu'une masse d'arbres et de plantes d'espèces diverses, lesquels, aux époques primordiales, se sont répandus sur d'immenses espaces, et qu'on a pu puiser de Dieu à rassemblement, accumulés et réduits à un volume compacte. Combien il est plus aisé de mesurer le corps d'une forêt comprimée de la sorte, encore que l'on puisse s'arrêter aisément dans ce calcul, vu les failles et inégalités du gisement minéral, que de mesurer le matériel des forêts en état de végétation éparpillée sur la face de la moitié d'un continent, de l'Atlantique au Pacifique!

Outre nos terrains forestiers, notre territoire comprend de vastes étendues de prairies fertiles; aux rares bouquets de beaux arbres, des milliers de pins de bois sans valeur, et des régions rocheuses où la nature, du sol et les autres circonstances physiques sont favorables à la croissance de l'épinette et du pin, et où l'on arriverait à se former une assez juste idée des quantités de bois qu'en tirant l'exploitant, qui pourrait calculer, sans des recherches sans cesse recommencées, tout ce qu'on a vu chaque année, ce grand ravageur de nos forêts, l'incendie.

Essayons de faire l'inventaire de notre riches forêt, en commençant par l'Ouest. Sur les bords du Pacifique, dans la Colombie Britannique, le don abondant de la Providence est encore intact; l'on n'y a touché à peine; sa conservation dépendra surtout de notre sagesse.

Entre les Montagnes-Rocheuses et la province d'Ontario, il se rencontre çà et là des surfaces bien boisées, mais c'est l'exception, ainsi que le démontrent le rapport de M. Fleeming sur le chemin de fer du Pacifique (pages 313 et suivantes), et les rapports de M. Macoun, botaniste sur la région qui s'étend du lac Supérieur aux Montagnes-Rocheuses. Ces bois sont nécessaires aux colonies, lesquels ne font encore que commencer à venir dans les prairies fertiles; mais je ne pense pas qu'il fournisse un élément important à l'exportation.

La grande forêt canadienne par excellence est plantée sur le territoire arrosé par l'Ottawa, le Saint-Maurice, le Saguenay et les rivières affluents, c'est-à-dire dans un espace de plus de cent mille milles carrés. Avant de nous arrêter pour la considérer plus particulièrement, voyons le reste de nos massifs boisés, dont aucun ne lui est comparable ni sous le rapport de l'étendue ni sous celui des ressources exploitables. Ils se trouvent dans le centre de la baie Georgienne; les bassins du Muskoka et du Nipissing; les cantons de l'Est de la province de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'au golfe, et sur la rive nord, depuis la Saguenay jusqu'à la Betsiamitz et peut-être au-delà, jusqu'à Mingun; et dans la région traversée par le Saint-Jean, le Miramichi, le Restigouche et les rivières tributaires. Ces massifs sont en plusieurs endroits épars et isolés. Exploités depuis longtemps, à peu d'exceptions près, (comme les forêts de la Betsiamitz, dans l'Est, et quelques pinèdes nouvellement découvertes, dans l'Ouest sur les bords du lac Supérieur)—ils ne pourront guère fournir désormais en quantités considérables des bois de pin de première qualité; mais ils renferment encore—ceux de l'Est surtout—une immense végétation d'épinettes, susceptible d'un abondant rapport, si elle était traitée avec soin. L'épinette, au contraire du pin, se reproduit avec une merveilleuse facilité; et une bonne forêt de cette essence convenablement exploitée, où l'on épargnerait tous les arbres ayant, par exemple, moins de douze ou treize pouces à leur base, pourrait être mise et remise en coupe, à de longs intervalles de quelques années.—Je puis dire pendant une durée presque indéfinie.

Comme pour être le pendant des forêts de la Colombie Britannique, situées à l'extrême Ouest, de magnifiques massifs boisés viennent d'être découvertes dans une exploitation conduite à l'intérieur, jusque-là inconnu, de l'île de l'Errenère. Espérons que nous pourrions avant peu les compter au nombre de nos richesses.

Revenons maintenant à la grande forêt canadienne, à notre admirable pinède avec son lac, le Saguenay et le Saint-Maurice, et le Saguenay.

Commencerait-elle donc à présenter des signes d'épuisement ? Est-il possible que déjà l'homme ait entamé sensiblement ces millions d'acres en futaie.

S'il n'en est rien, que signifient ces plaintes qui nous viennent à travers l'Océan, plus fortes d'année en année, à savoir que la qualité et le volume de notre pin, regardé jusqu'ici comme le plus beau du monde, vont en décroissant ? Ne sont-ce là que des dires habituels à l'acheteur ? Je laisse à nos exploitants à répondre.

Mais, avant de répondre, nous diront-ils pourquoi ils vont aujourd'hui chercher si loin le produit supérieur qu'ils trouvaient, il n'y a pas longtemps, dans des forêts beaucoup plus rapprochées ?

Jetez les yeux sur la carte de cette vaste région, et voyez combien est rétrécie maintenant la partie qui en reste encore intacte. En Ontario, les affluents les plus praticables de l'Ottawa, tels que les rivières Madawaska, Bonnechère, Mississipi, Pétéwawa, etc., s'exploitent depuis des années ; les exploitants sont rendus à l'extrémité orientale du lac Nipissingue, qu'ils tournent déjà même, bien qu'ils ne puissent atteindre les eaux flottables de la Matawau, affluent de l'Ottawa, qu'en faisant un charroi par terre. Ils sont parvenus à un point encore plus élevé du nord sur les bords de la rivière Montréal.

Sur le territoire québécois, ils sont rendus presque aux sources de tous les principaux tributaires de l'Ottawa : la rivière Rouge, la rivière du Lièvre, la Gatineau avec son affluent dit des Gens de terre ; et aux lacs des Rapides et Kakébonga. Ils font des coupes sur les bords de la Kapawa et du lac Témiscamingue, situé à environ trois cents milles au-dessus de la ville d'Ottawa.

Dans le bassin du Saint-Maurice, sur le côté Ouest, ils sont arrivés au lac Manoran ; et sur le côté Est, ils ont dépouillé les piéces des rivières Beaufort et Croche de la plus grande partie de leur gros bois, si bien qu'il faut aller maintenant chercher le matériel de bois aux sources de ces courants d'eau.

Quant à la région du Saguenay, elle renferme encore des ressources assez considérables en épinette ; mais, de forêts de pin, il n'y en a plus que de médiocres étendues, au sud du lac Saint-Jean, entre la Métabetchouan et les sources de la Croche, dans le voisinage des lacs Boucheffe et des Commissaires. Il existe de faibles débris de piéces au nord du lac Saint-Jean et sur la rivière Chipéba ; d'autres, dans la partie basse du Saguenay, sur la Sainte-Marguerite, la petite rivière Saint-Jean, etc. Sur le cours inférieur des grandes rivières qui tombent dans le lac Saint-Jean : l'Annamachouan, la Mistassini et la Périboné, les bois de pins ont presque tous été coupés ; et, depuis leurs sources lointaines jusqu'à cette partie, les eaux coulent dans le désert le plus désolé, œuvre des incendies qui ont dévoré la forêt et le sol végétal.

L'immense espace de plein bois entre l'Ottawa et le Saint-Maurice, qui sépare, par une forêt en apparence inépuisable et d'une durée infinie, les exploitants répandus sur les côtés de ces rivières, est immense massif, dis-je, est perdue de part en part ; le bûcheron de l'Ottawa et celui du Saint-Maurice se sont rencontrés sur les rives du lac Manoran. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte pour voir ce qu'un pareil fait a de considérable.

Les gens qui jugent que nous ne trouverons jamais le bout de nos forêts, disent : Ne pouvons-nous pas avancer davantage dans le Nord ?

H. G. JOLY.

(A suivre.)

Conseils aux jeunes cultivateurs.

— Lorsque vous commencerez votre carrière agricole, gouvernez-vous que l'industrie, l'économie et l'intégrité vous en assurent le succès ; ces trois points forment le meilleur capital dont vous puissiez faire usage.

— Mettez à contribution les meilleurs moyens de culture si vous voulez cultiver avec avantage. N'employez pas inutilement votre argent à une culture que vous saurez ne vous rapporter aucun profit, calculant pour cela les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez quant à la vente de vos produits, ou l'usage dont vous pourriez personnellement en faire soit pour les besoins de la maison, soit pour l'élevage des animaux.

— Ayez un œil attentif sur votre ferme et ce qui l'entoure, ne vous en absentez que rarement.

— Employez votre argent à l'achat d'engrais, plutôt qu'à vous procurer des habillements de luxe ; le premier rembourse le montant dépensé, en y ajoutant de gros intérêts ; tandis que pour l'achat d'habillements de haut prix, vous ne recevrez rien en retour ; c'est plutôt une source de dettes nuisibles au succès de votre culture.

— Aussitôt vos récoltes terminées, songez à en faire une part pour payer une partie des hypothèques qu'il pourrait avoir sur votre terre. En agissant ainsi vous serez exempté de grandes inquiétudes, et vous aurez plus de courage à accomplir vos différents travaux.

— Ne vous ambitionnez pas à tenir tête aux gens plus riches que vous, en dépensant plus que vos moyens ne vous le permettent ; si vous avez quelques largesses à prodigier, accordez-les à votre troupeau ainsi qu'à vos chevaux ; ils en profiteront, et les avantages que vous retirerez de ces soins augmentent vos profits et vous jouirez d'une plus grande aisance.

— Lorsque la saison ne vous permet pas de vous livrer à la culture de votre champ, il sera sage pour vous de cultiver votre esprit, c'est-à-dire de préparer d'avance vos plans de culture ; car si vous avez songé à faire un choix judicieux de vos semences, à adopter une bonne rotation dans la culture de vos champs, etc., votre récolte sera plus considérable, d'une meilleure venue et par conséquent le profit que vous en retirerez vous compensera amplement de vos travaux.

— Ayez les dettes en horreur. Si vous êtes tenté de compter sur le crédit, allez dans votre champ, et plantez un arpent de plus que d'ordinaire afin de répondre à ce qu'il vous paraît un besoin.

— Les poursuites pour dettes, les ordres en main ou le lien en terme vulgaire, sont des choses désagréables à recevoir et qu'il faut éviter comme une peste. Le moyen de n'en pas recevoir, c'est de payer comptant tout ce que l'on achète. Il est vrai que tous ceux qui achètent à crédit n'en reçoivent pas ; mais ou plusieurs récoltes nous mettent parfois dans une grande gêne et dans l'impossibilité de remplir nos obligations ou le marchand qui lui aussi est obligé de recourir à ce moyen extrême pour se faire payer. Ainsi au lieu de payer \$10 que l'on doit, en comprenant les frais de poursuite il faut payer \$15, même à l'avantage.

— Souvenez-vous que ce qui est de quelque valeur et que l'on obtient honnêtement est le fruit du travail et de l'instabilité ; c'est pourquoi on ne peut espérer l'obtenir que par un travail constant et de l'économie.

— Prenez grand soin de vos fumiers, formez des composts avec tous les débris, feuilles d'arbres, etc., qui se trouvent autour de vos bâtisses ou dans vos champs. L'odeur de votre tas de fumier doit vous être plus agréable que celle des boissons enivrantes. Celui qui appliquera son argent à enrichir son tas de fumier, plutôt qu'à l'achat de boissons dont il peut facilement se passer, sera assurément exempt de la pauvreté.

— Vous deviendrez propriétaire et éleveur d'animaux ; aucune ferme n'est complète sans cela. Procurez-vous les meilleures races d'animaux pour l'élevage ; malgré leur haut prix d'achat, on en obtient de meilleurs résultats pour l'organisation d'un bon troupeau.

— Quant à vos instruments d'agriculture ne les achetez pas au point de vue de leur bon marché. Les outils à bon marché sont le plus souvent défectueux ; un bon travailleur ne peut en tirer avantage. Il est toujours économique d'acheter le meilleur instrument, quel qu'en soit le prix ; il en est des instruments d'agriculture comme pour les vêtements : une bonne étoffe durera plus que le double de celle de médiocre qualité.

Choses et autres.

Le Doryphore ou barbeau à patates. — Afin de se prémunir

entre l'existence des insectes destructeurs, entre autres le *Phylloxera* et le *Doryphora* en France on a établi une loi dont voici le résumé quant au *Doryphora* :

Art. 6. Un décret peut prohiber l'importation de pommes de terres, fanilles, débris, objets d'emballage provenant des pays où a paru le *Doryphora*. — Art. 7. Prohibition de détenir, des larves, œufs, etc. — Art. 8. Le ministre de l'agriculture pourra réglementer la circulation en France des objets ci-dessus. — Art. 9. Ordre à tout cultivateur, lequel trouve un *doryphora* dans ses champs, d'en avvertir l'autorité; ordre au maire de l'endroit de vérifier le fait et d'en aviser le sous-préfet ou le préfet qui avisera le ministre de l'agriculture. — Art. 10. Le ministre prescrira immédiatement les mesures nécessaires pour détruire le foyer en présence des autorités et des propriétaires. — Art. 12. Les contraventions aux prescriptions ci-dessus entraîneront des amendes de 50 à 500 francs, et du double en cas de récidive dans le cours d'une année. — Comme nous le voyons la pénalité est forte.

Fromagerie de la Baie du Febvre — Cette paroisse possède depuis quelques années une fromagerie où l'on fait un fromage excellent, déjà en renommée parmi les connaisseurs. Cette manufacture, due à l'initiative de M. Louis Blondin, notaire, subsiste au moyen d'une association dont font partie un grand nombre de cultivateurs de la paroisse. Ce fromage s'expédie à Montréal et de là en Angleterre. Le vapeur *Sorel*, lors de son dernier voyage en prenait quelques 20,000 livres à son bord aux moulins de Pierreville, consignées à M. McPhee à Montréal. — Bel exemple à suivre pour ceux qui se plaignent du manque d'industrie dans nos campagnes.

RECETTES

Emploi de la chaux pour blanchir les clôtures, etc.

La chaux éteinte avec du lait caillé, et délayé avec de l'eau jusqu'à consistance voulue, et très recommandable pour blanchir l'extérieur des maisons et les clôtures; la chaux ainsi préparée peut résister à toutes les températures pour au-delà de dix années. Le contact du lait en communication avec la chaux forme une forte couche permanente qui sèche et rapidement pendant les chaleurs, que la plus forte pluie survenant aussitôt après son application, soit sur les latines ou clôtures, ne peut l'enlever.

Paratonnerre avec de la paille.

Un journal d'agriculture publié en France annonce un moyen bien simple pour prévenir les accidents causés par le tonnerre. Il consiste tout simplement à attacher de la paille à un bois ou manche à balai, et le placer dans une position verticale sur le toit de la maison ou bâtiment que l'on voudrait protéger contre le tonnerre. Le premier essai de cet appareil qui ne coûte rien, a été fait à Tarbes (Hautes Pyrénées) par nombre de cultivateurs, et les résultats ont été si satisfaisants qu'aussitôt après dix-huit communes de Tarbes l'ont mis en usage, et aucun accident par le tonnerre n'a eu lieu dans ces endroits.

AVIS PUBLIC.

Soumissions pour bois de chauffage

On a besoin de quarante huit cordes et demi de bois blanc livrable dans la Cour du Palais de Justice de Kamouraska, et ord. Les commissions cachetées doivent être adressées au Bur. au du Shérif. On recevra ces soumissions d'ici au 2 septembre prochain.

Bureau du Shérif,
22 août 1878.

V. TACHÉ,
Shérif.

COUVENT DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves-pensionnaires de cette institution aura lieu JEUDI, le 6 Septembre prochain, et l'ouverture des Classes se fera le lendemain.

AVIS.

Un commis capable pour magasin comprenant toutes espèces de marchandises, épicerie, ferronneries, produits de toutes espèces, etc., et qui en outre pourrait se rendre utile au dehors du magasin, trouverait de l'emploi chez le soussigné, à Cacouna. S'adresser immédiatement à
H. W. COUILLARD,
Cacouna, 18 août 1878. Marchand, à Cacouna.

COLLEGE DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves de cette institution est fixée à JEUDI, 5 SEPTEMBRE, et l'ouverture des classes aura lieu le lendemain. CHS TRUELLE, Ptre. Supérieur.
2 août 1878.

LS. A. PROULX,
CHAPELIER ET MANCHONNIER
No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,
QUEBEC.

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelleteries qu'il réparera et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode. Il réparera aussi les Chapeaux Gils, de Castor, de Satin, Chapeaux de paille, Panama, etc., par un nouveau procédé dont il est le seul dépositaire à Québec.
Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.
15 août 1878.

AUX MAISONS D'EDUCATION.

MM. LES COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

On voudra bien se rappeler que notre LIBRAIRIE offre l'avantage de l'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET de LIVRES CLASSIQUES ET DE FOURNITURES DE COLES, et que nos prix sont des plus réduits.
Nous vous engageons à bien vouloir nous faire parvenir vos ordres aussitôt que possible, afin de ne pas éprouver de retard à l'OUVERTURE DES CLASSES.
Catalogues, Liste de Prix, échantillons de Papier, etc., envoyés sur demande.

J. B. Rolland & Fils
Libraires-Éditeurs de la Nouvelle Série de Livres de Lecture de Montpetit.
Rue St. Vincent, Nos. 12 & 14, Montréal.
9 Août 1878.